



A tous les habitants de Haute-Rivoire

SEPTEMBRE 2015

INFORMATION MUNICIPALE - N° 23 / 2015

Madame, Monsieur,

Samedi 19 Septembre vous avez peut-être été surpris de voir les panneaux d'entrées dans votre village recouverts, des affiches en mairie et d'entendre parler d'un rassemblement des élus à St Laurent de Chamousset. Ce même jour dans les **36 000 communes** de France, des dizaines de milliers de femmes et d'hommes se sont réunis, comme nous.

De quoi s'agit-il ? L'Etat a décidé de réduire de **30%** les dotations jusqu'à maintenant accordées aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions. Quelle institution, même très bien gérée, pourrait survivre à une telle amputation ? Quel budget pourrait résister à un tel choc ? Je vous laisse imaginer ce dont vous devriez vous priver au quotidien, dans votre foyer, si votre budget était réduit dans de telles proportions !

Mais au-delà des chiffres, c'est de bien autre chose dont il s'agit !

C'est notre vie quotidienne, c'est le lien social auquel nous sommes tous si attachés ici, dans notre commune, c'est notre « vivre ensemble » qui est remis en question...

Les communes et intercommunalités vont se voir lourdement imposer trois options :

- * La première : Réduire fortement les « services du quotidien » proposés aux citoyens ? Logements, crèches, écoles, cantines, centres d'action sociale, transports, équipements sportifs et culturels, environnement, tri et collecte des déchets...
- * La deuxième : Renoncer aux investissements préparant l'avenir ? Travaux d'infrastructures, aménagements pour accueillir les entreprises créatrices d'emploi...
- * La troisième : Augmenter les impôts locaux ou les tarifs des services proposés ?

Pour notre commune de Haute-Rivoire, la **perte de dotations** s'élève cette année à **19 000 €** reconduit au moins jusqu'à 2017 !

C'est pour cette raison que le conseil municipal a décidé d'adhérer au mouvement de contestation.

Le Maire
Nicolas MURE

RENTREE A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

* **En Septembre**, les animatrices reprennent les accueils pour les **TAP** (Temps d'Activités Périscolaires) des élèves de l'école publique tous les jeudis. A tout moment les parents des enfants concernés peuvent venir voir les activités réalisées sur place.

* **En Octobre**, notre traditionnel « **BROC'LIVRES** » vous permet d'acquérir, **pour une somme modique**, les ouvrages que nous retirons des rayons. Il y en a pour tous les goûts, des romans, des documentaires, pour les grands et les petits, n'hésitez pas à venir fouiller. Cette vente est ouverte à tous, même aux non adhérents de la bibliothèque.

* **En Novembre**, un après-midi « **Lectures et tricot** » sera organisé. La date précise n'est pas définie. Vous apportez vos travaux d'aiguilles, on partage nos savoirs, on vous lit des textes.

* **En Décembre**, les trois premiers mercredis sont consacrés aux **ateliers de Noël**, avec fabrication d'objets pour les enfants à partir de 5 ans.

Les animatrices et les animateurs de la bibliothèque vous accueillent les lundis de 16h à 18h30, les mercredis et jeudis de 15h à 18h et les samedis de 9h à 12h. Prêts de livres, romans et documentaires pour enfants et adultes, mensuels, liseuses électroniques, tableaux, nombreuses nouveautés à chaque rentrée littéraire.

A bientôt à la biblio,

OPERATION « NETTOYONS LA NATURE »

Samedi 26 Septembre, une vingtaine de personnes étaient au rendez-vous donné par la Municipalité pour une première opération « Nettoyons la nature » en collaboration avec LECLERC et ce sont **125 Kg de déchets** qui ont été ramassés dont **35 kg** par les enfants des **deux écoles** ce Jeudi 24 Septembre.

Pourquoi LECLERC ?

Parce que l'opération "Nettoyons la Nature" est organisée par les centres E.Leclerc, qu'elle rassemble sur toute la France des bénévoles qui, pour quelques heures ou quelques jours, ont collecté les déchets de leurs villes, villages, forêts, quartiers, plages, berges... et que Leclerc fournit aux participants les gilets, les gants et les sacs.

Depuis 1997, la manifestation rassemble des centaines de milliers de volontaires lors d'un rendez-vous national annuel, citoyen et solidaire, désormais devenu incontournable dans la lutte en faveur de la protection de la planète. Une mobilisation toujours plus forte d'année en année des associations, collèges, lycées, mairies et habitants qui répondent présents avec une détermination intacte.

Une seule volonté pour les participants : laisser aux générations futures une nature qui ne soit pas défigurée par nos déchets.

En **2014**, en **Rhône-Alpes**, il y a eu **30 421** participants pour ramasser **21 tonnes** de déchets. Au niveau **national** cela représentait **526 740 participants** pour **324 tonnes** de déchets.

Merci à tous ceux qui ont participé et d'avance à tous ceux qui ont promis de nous rejoindre l'année prochaine pour la même opération.

Essayons quand même chaque jour de faire en sorte que notre nature ne soit pas souillée.



DATES A RETENIR

Mercredi 11 Novembre 2015 : Pour cette commémoration et en accord avec la F.N.A.C.A., la Municipalité vous convie à la **cérémonie du 11 Novembre** qui exceptionnellement aura lieu cette année **au cimetière de Haute-Rivoire à 10 H.45**. Dans le cadre de la rénovation du cimetière, la F.N.A.C.A. a participé financièrement à la rénovation des **4 tombes des soldats morts pour la France en 1916 et 1918**, l'occasion nous est donné de leur rendre hommage. Vous pourrez normalement en profiter pour découvrir le cimetière rénové.

Samedi 28 Novembre 2015 : Venez rencontrer vos Sapeurs-Pompiers à l'occasion de la Ste Barbe à **17 H.00** à la salle Pierre Delage. Un vin d'honneur sera servi et offert à la population par la Municipalité.

STATIONNEMENTS GENANTS ET DANGEREUX AUX ABORDS DES ECOLES

La cohabitation des piétons et des véhicules circulant ou stationnant aux « heures de pointes » de la vie scolaire créent l'effervescence aux abords des écoles. Nombre de parents se plaignent, à juste titre, de l'anarchie provoquée par la circulation ou le stationnement gênant voire illégal des véhicules et de l'insécurité que ceux-ci engendrent.

Beaucoup de parents ou d'accompagnateurs trop pressés prennent des libertés avec le code de la route ou en oublie les règles élémentaires quand il s'agit de déposer leurs enfants à l'école, ceci au détriment de la sécurité des piétons.

Des places de parking existent aux abords des deux écoles, Place du Cinéma pour l'école privée et Parking des Ecoles et Place du Gousson pour l'école publique, il suffit juste d'aligner quelques centaines de mètres à pied. Alors pour la sécurité de vos enfants et de tous, respectons le code de la route.

Pour rappel, **le stationnement et l'arrêt de véhicules sont strictement interdits sur les trottoirs et sur les passages piétons**

UN NOUVEAU CAMION PIZZA LE SAMEDI SOIR

Mr BESSON ne pouvant plus assurer ses services de pizza, nous avons accepté d'accueillir Carolle et Philippe VERMARE. Ils habitent Saint Genis l'Argentière, la pizza est leur passion et ils en ont fait leur métier.

Leurs priorités : - un maximum de produits frais venant des producteurs locaux. - Des prix pour toutes les bourses et tous les appétits et le petit plus, ils acceptent presque tous les moyens de paiement : CB, Tickets Restaurants, Chèques et Espèces.

Depuis le 19 Septembre, **LA PIZZANOU** est là tous les **Samedis de 18 H.30 à 22 H.** sur le Parking des Ecoles vers le rondpoint. Vous pouvez réserver par tél au **07 70 47 94 06**

UN NOUVEAU SERVICE

Vous pouvez dès maintenant tenter votre chance au **Loto ou à l'Euro Million** en allant « **CHEZ CATH & DOM** ».

SERVICE DE TRANSPORT SOLIDAIRE

La communauté de communes de Chamousset en Lyonnais expérimente un service de transport solidaire (STS) à partir du 1er octobre, pour pallier à la fin du service de transport à la demande (TAD), assuré jusque-là par le Département du Rhône. Elle en a confié la gestion au Centre Intercommunal d'Action Sociale Chamousset en Lyonnais (CIAS).

Il s'adresse aux personnes sans moyen de locomotion et répondant à des conditions de ressources spécifiques, qui ont besoin de se déplacer pour les nécessités de la vie courante. Ce service a pour objectif de permettre de favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

Il s'agit de permettre à ces personnes de bénéficier d'un transport en achetant des tickets d'une valeur de 2,50 euros pour chaque déplacement. Ces trajets leur offrent la possibilité de rallier des points de dépôt situés sur le territoire ou des lignes de transport régulières. Il leur sera attribué un nombre précis de tickets transports qui seront utilisables auprès des transporteurs conventionnés avec le CIAS.

Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, nous vous invitons à vous rapprocher de votre Mairie pour retirer un dossier d'éligibilité qui sera soumis au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour avis.

RAPPEL OUVERTURE MAIRIE AU PUBLIC

- Mardi et Jeudi de 9 H. à 12 H. et de 13 H.30 à 17 H.30
- Vendredi de 15 H. à 18 H.30
- 2 Samedis par mois de 9 H. à 12 H : 3 et 17 Octobre – 7 et 21 Novembre – 5 et 19 Décembre. [Permanences du C.C.A.S sur RV ces samedis matins en contactant la mairie.](#)

RAPPEL OUVERTURE AGENCE POSTALE COMMUNALE

- Mardi - Vendredi – Samedi de 9 H. à 11 H.30
- Mercredi de 13 H.30 à 16 H.
- Jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

MEDECIN

Beaucoup de citoyens s'inquiètent, à juste titre, de l'arrêt de l'activité du Docteur PITRAT.

Malgré toute l'énergie mise en place afin de lui trouver un successeur, il faut se rendre à l'évidence, cela sera très difficile de parvenir à nos fins.

Toutefois, nous ne baissons pas les bras, et d'ici quelques années nous ne serons pas les seuls sur le canton à rencontrer cette difficulté. C'est pourquoi une commission intercommunale appelée « Projet Santé Territoire » a été créée afin de se mobiliser contre la désertification médicale qui touche notre monde rural.

Financièrement, la municipalité ne pouvait pas s'engager au rachat de la maison du Docteur PITRAT, mais nous tenons à vous assurer, que, si demain un médecin généraliste voulait s'installer à Haute-Rivoire, nous trouverons la solution pour l'accueillir dans les meilleures conditions.

Les autres professionnels de santé tels que la pharmacie, le kiné, les infirmières, le dentiste sont encore là et nous soutiennent dans nos démarches.

VOIRIE

En cette fin d'année de nombreux chantiers de voirie seront réalisés.

* **CHEMIN DE LA PROTIERE** : La déviation de la sortie du Chemin de la Protière sur la route de Virigneux est terminée. L'entreprise de terrassement FAURE de St Laurent de Chamousset a pu réaliser les travaux durant le mois de Septembre dans de très bonnes conditions. La sortie des véhicules débouchant de cette voie sera ainsi sécurisée. Concernant ces travaux une demande de participation financière a été faite dans le cadre des dossiers « amendes de police ». Puis la rénovation du reste du chemin sera réalisée par l'entreprise COLAS. Des purges et un reprofilage partiel seront réalisés avant un enduit bi-couche. Ces travaux seront financés par notre dotation voirie de la Communauté de Communes.

* **ROUTE DE MEYS** : Début Octobre des travaux vont commencer à partir du carrefour (vers la Place du Cinéma). Tout d'abord l'enfouissement des réseaux secs (Electricité, Téléphone, Câble) avant de réaménager le carrefour et de créer des trottoirs pour rejoindre le cheminement piétons après l'Ecole Ste Marguerite.

Attention, la route de Meys sera fermée à la circulation de 7 H.30 à 16 H.00 sauf pour les poids lourds et ceci à partir du Lundi 05 Octobre pour une durée de 15 jours environ. Une déviation sera mise en place par la rue du pavé, depuis l'étang du noyer. Après 16 H.00 des feux clignotants assureront l'alternance de circulation.

* **MARANGOUTTE** : Si le temps le permet, le mois d'Octobre verra aussi une première tranche de travaux à l'impasse de Marangoutte. Après avoir bouclé le dossier de la loi sur l'eau qui a reçu dernièrement un avis favorable, nous pourrons entreprendre le renforcement du chemin qui est très endommagé en bordure de la Thoranche. L'entreprise LACASSAGNE a été retenue pour ce chantier après une mise en concurrence très serrée. Une deuxième tranche avec un enduit bi-couche sur tout le chemin devrait être réalisée en 2016 après acquisition de petites parcelles.

TRAVAUX AU CIMETIERE :

Depuis le **15 Juillet 2015**, date de démarrage des travaux, tout se passe dans de bonnes conditions climatiques et pour l'instant le planning est respecté. Chaque Jeudi la réunion de chantier qui se fait sur place permet de faire le point sur l'avancement.

L'intérieur du cimetière devrait pouvoir être terminé comme prévu pour la **Toussaint** si le temps le permet.

Petit instant de nostalgie : Les arbres centenaires dont les racines engendraient de gros dégâts sur les tombes à l'intérieur de l'ancien cimetière ont été abattus **Mardi 15 Septembre 2015**.

De nouvelles plantations verrons le jour en fin de chantier de l'autre côté du parking.

RAPPEL AUX ASSOCIATIONS

N'oubliez pas de faire passer vos articles et photos pour l'Echo de la Thoranche avant le **Vendredi 16 Octobre 2015** par mail de préférence à pbgerin@yahoo.fr ou en déposant vos documents à la Mairie à l'attention de Pascale GERIN.

N'hésitez pas non plus à faire passer vos infos à diffuser sur le site à cette même adresse mail.

RAPPEL : PANNEAUX DE SIGNALISATION MOBILES ET TEMPORAIRES

Nous mettons à la disposition des agriculteurs et des particuliers des panneaux de signalisation mobiles et temporaires pour tous travaux débordant sur la voie publique ou mettant en danger les automobilistes ou les piétons (travaux agricoles, déménagement, ravalement de façade etc....).et nous rappelons qu'un arrêté de voirie doit être déposé en mairie.

Ces panneaux doivent être demandés en mairie.

